

## On n'est pas couché

L'enregistrement a lieu dans ce studio que j'ai tant de fois vu sur mon écran de télévision. Je suis avec Eddy Moniot, le vainqueur d'Eloquentia 2015, pour assurer la promotion de la sortie en salles du film *À voix haute*. Sur le plateau, il y a les chroniqueurs, Yann Moix et Vanessa Burggraf, des invités comme Patrice Leconte et Pierre Bénichou. C'est à notre tour de passer dans le fauteuil et au crible des questions. Laurent Ruquier nous appelle. Nous sommes impressionnés, évidemment. Ruquier parle du film en termes élogieux. Nous nous détendons. Pierre Bénichou m'attaque sur « les gosses de riches » de Sciences Po. Je ne m'attendais pas à cela, c'est hors sujet, j'essaie de ne pas me laisser déstabiliser et je réoriente le propos sur Eloquentia puisque c'est ce dont nous sommes venus parler, Eddy et moi. Yann Moix, qui n'est jamais très tendre, a adoré le film, l'interview est d'autant plus facile. Nous avons un bon quart d'heure pour défendre le film et Eloquentia, c'est une tribune extraordinaire.

Cette année, j'ai été assez exposé dans les médias, et, d'interview en interview, je me suis rompu à l'exercice. Mais il faut distinguer la médiatisation professionnelle, dans le cadre de mon métier d'avocat, de la médiatisation dans le cadre de la promotion d'*À voix haute* et d'Eloquentia. Ce n'est pas le même rythme, l'un relève de la tranche d'information, l'autre du divertissement.

La médiatisation d'information obéit à une exigence particulière : être extrêmement fidèle à ce que le client souhaite exprimer ou pas. Elle est décidée en accord avec le client à la fois sur l'opportunité de la médiatisation et sur le fond du message à véhiculer. Dans certaines affaires, le client ne souhaite donner en aucun cas un impact médiatique. Parfois il veut médiatiser tout en gardant l'anonymat. C'était le cas cette année dans l'affaire du sexe neutre.